

10 Savoirs

Tarcisio Gazzini et Andreas Ziegler mènent le projet « Foreign investment in Africa: Gaining development momentum. » F.Imhof@UNIL

 www.unil.ch/dip



Soutenir la croissance en Afrique

Les universités de Genève et de Lausanne lancent une recherche sur les investissements directs étrangers en Afrique. Soutenu par le FNS, ce projet touche le droit international, l'économie, les conditions de vie de la population et les questions environnementales.

David Spring

Cette année, le total des investissements directs réalisés par des sociétés étrangères dans les pays africains atteindra 71 milliards de francs, contre 50 l'an passé. Ce montant déjà record devrait encore augmenter en 2015. Cet argent n'est pas utilisé uniquement dans le secteur des matières premières. « Il existe des marchés énormes dans les domaines des infrastructures, des services, du tourisme ou encore des télécoms », détaille Tarcisio Gazzini, *senior researcher* et directeur exécutif du projet « Foreign investment in Africa: Gaining development momentum ».

Menée en partenariat avec l'Université de Genève, cette recherche est à la fois ambitieuse et originale. « Les investissements directs constituent l'un des domaines les plus dynamiques du droit international. Mais l'Afrique est encore très peu traitée, à l'exception de certains pays comme l'Afrique du Sud », note le professeur Andreas Ziegler, titulaire de la chaire de Droit international public et directeur académique du projet, aux côtés de Laurence Boisson de Chazournes (UNIGE).

Ce qui rend la recherche « passionnante, c'est qu'elle touche aussi bien au droit qu'à l'économie, aux intérêts des populations locales qu'aux conditions de travail et à la protection de l'environnement », avance Tarcisio Gazzini,

aujourd'hui encore professeur associé à la VU University Amsterdam et professeur invité à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève. Ainsi, c'est l'un des aspects fondamentaux de la globalisation qui sera étudié.

Comment va-t-on s'y prendre ? Le matériau se trouve dans la mine de la relation juridique entre les Etats africains et les entreprises étrangères privées, dont les investissements sont protégés par différents instruments. Ce sont ces innombrables textes que les chercheurs vont dénicher, étudier, recenser et mettre à disposition en ligne.

Parmi ces documents figurent les traités bilatéraux conclus entre les pays africains et leurs Etats partenaires dans le monde entier. Mais ce n'est de loin pas tout. Les communautés économiques régionales montent en puissance, au point de faire espérer un jour – lointain – un espace économique commun pour tout le continent. Ces entités ont également produit des traités qui encadrent les investissements. Enfin, les législations nationales ainsi que les contrats privés entre les sociétés et les gouvernements font également partie des objets de l'étude.

Tarcisio Gazzini souligne le manque de préparation et de connaissances de certains Etats face à des multinationales bien dotées en compétences juridiques. Mais parfois c'est

l'investisseur qui se retrouve démuné face aux fonctionnaires locaux. Ces incompréhensions, qui peuvent mener à des conflits coûteux, se règlent devant des tribunaux arbitraux ad hoc. Pour tenter d'éviter à toutes les parties d'en arriver là, « nous souhaitons offrir un cours en ligne à destination des fonctionnaires et diplomates africains, qui soit aussi intéressant pour les entrepreneurs, notamment suisses », indique le chercheur.

Les réseaux tissés par Andreas Ziegler et Tarcisio Gazzini, à la fois en Europe, en Afrique et à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, vont être mis à contribution, tout comme les nombreuses missions permanentes installées à Genève.

Ces travaux ambitieux, auxquels se consacrent également Makane Moïse Mbengue, directeur exécutif du projet à l'UNIGE, et Rukia Baruti, doctorante tanzanienne, débiteront le 1er août prochain et dureront trois ans. Le 19 septembre déjà, un atelier ouvert à tous sur les investissements dans le secteur des services, avec une session sur les investissements en Afrique, aura lieu à l'UNIL. « Grâce à des conférences et à la diffusion des résultats de la recherche, nous allons ouvrir aux étudiants les portes d'un monde méconnu », note Andreas Ziegler. De quoi susciter des désirs de mémoires de master ou de doctorats sur des domaines bien ancrés dans l'actualité.